

Toulouse, le 15 septembre 2019

NORMALISATION

Activigie/Bativigie certifié ISO 9001 : une première en France

Après 4 années d'exercices pleins, la plateforme Activigie/Bativigie a démontré la pertinence de son modèle économique, sur un marché qu'elle a créé pour répondre aux besoins des acteurs privés et publics du secteur de la construction. En 2019, les solutions de vigilance Bativigie et Activigie permettent désormais à toutes les entreprises de secteurs sensibles de faire converger leurs impératifs de compliance avec le déploiement de leur stratégie RSE.



Demeurer pionnier, franchir de nouveaux caps

La société créée par Frédéric Pradal conserve la volonté de demeurer pionnière sur son marché, en gardant un temps d'avance et en se structurant pour franchir de nouveaux caps. C'est pourquoi, outre les évolutions constantes des services numériques fournis par les plateformes, l'entreprise s'est engagée, en mai 2018 dans la voie de l'obtention de la certification ISO 9001. Cette norme définit des exigences pour un système de management de la qualité qui vise à améliorer en permanence la satisfaction des clients et délivrer des produits et services conformes.

Le premier dispositif normalisé de lutte contre le travail dissimulé

A l'été 2019, au terme d'une démarche de 15 mois, l'AFNOR a délivré le certificat AFAQ ISO 9001 à l'entreprise, au titre du « *développement et commercialisation de logiciels et d'applications de lutte contre le travail dissimulé et services associés* ». Les plateformes BATIVIGIE et ACTIVIGIE constituent ainsi en France le premier et unique dispositif normalisé de lutte contre le travail dissimulé.

VERBATIM FREDERIC PRADAL, CREATEUR ET DIRIGEANT DE BATIVIGIE/ACTIVIGIE

« Je suis fier du travail accompli par nos équipes dans cette démarche spontanée et volontaire de l'entreprise. Cette certification vient conforter nos process en termes de rigueur, de contrôle et d'efficacité. La qualité de nos services et la satisfaction des clients Bativigie et Activigie sont au cœur de notre activité. C'est pourquoi cette démarche de normalisation, inédite dans notre secteur, constitue pour nous non seulement un outil de management au quotidien mais aussi assurément un levier de fidélisation et de développement ».



COMMUNIQUE DE PRESSE 2019

A propos de Bati Vigie



BATIVIGIE a été créé en 2015 pour répondre aux besoins des donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrages de sécuriser leurs chantiers quant aux risques liés au travail illégal dans la chaîne de sous-traitance. La plateforme logicielle de services numériques permet aux acteurs de la construction d'exercer le devoir de vigilance de manière efficace, tout en protégeant l'image et la réputation de leur entreprise.

Cinq ans après son lancement, le dispositif BATIVIGIE, pionnier et toujours unique sur le marché, exerce aujourd'hui un contrôle sur la construction de plusieurs milliers de logements et bâtiments en France. Depuis l'arrivée en 2017 de la nouvelle carte d'identification professionnelle du BTP, BATIVIGIE prolonge l'action des pouvoirs publics en permettant de manière unique la traçabilité des contrôles, pour tous les intervenants sur les chantiers, artisans chefs d'entreprises et auto-entrepreneurs compris.

Certifiées **ISO 9001** (management de la qualité) depuis juillet 2019, les plateformes BATIVIGIE et ACTIVIGIE constituent en France le premier et unique dispositif normalisé de lutte contre le travail dissimulé.



www.bativigie.fr

En savoir plus sur Bativigie : le film 2020

Consultable sur Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=JhyxfL5bMxg>

